

**UNA Charente Maritime : « Les enjeux de l'évaluation externe »**  
**Approche Sociologique des pratiques de l'évaluation**  
*Christian Lemaignan (26 mai 2009, La Rochelle)*

**Sommaire : Les préoccupations en matière d'évaluation.**

**Qu'entend-on par évaluation ?**

**Prendre une approche transversale.**

**Se mettre dans une logique de type triangulaire.**

**Appréhender le processus plus que le résultat.**

**Construire et négocier des représentations.**

**S'intégrer dans le développement durable.**

**1. Les préoccupations en matière d'évaluation.**

**1.1. Rappel historique :** Toute société cherche à maîtriser ses activités et invente des dispositifs de suivi de ces actions que ce soit à travers un système de notation (en milieu scolaire-examens, inspection académique-, en milieu industriel ou administratif concernant la carrière, ou l'avancement), un système d'indicateurs (en milieu hospitalier dans le domaine de la santé, de la sécurité sociale...).

Toutefois ce n'est que plus récemment qu'après des accidents technologiques (accident de Sévès en 1976<sup>1</sup> suivi de la directive Européenne en 1982, accident de Tchernobyl en 1982) qu'à la lumière des pratiques américaines (Technology Assesment, dépendant du Congrès)<sup>2</sup>, la France s'est dotée d'outils d'évaluation :

- Dans les années 1970, la politique de Rationalisation des choix budgétaires vise l'évaluation à priori ; en 1986, le rapport Nioche et Poinard préconise une analyse scientifique des politiques publiques.

- Le « Renouveau du service public » de Michel Rocard (1989) premier ministre, permet de faire appel à des expertises distinctes de celles des corps d'inspection, et d'instaurer un débat social ouvert et transparent, sorte de démocratie au sein de la fonction publique. L'année suivante est mis en place le Conseil Scientifique de l'Evaluation (CSE), remplacé en 1998 par un Conseil National de l'évaluation ;

- La loi organique relative aux lois de finances de 2001 prévoit la mise en place d'une gestion par programme (non plus une gestion administrative traditionnelle ordonnance organique de 1959) et donc une administration par projet avec évaluation de résultats (à travers le PAP, programme annuel de performance). Ainsi, la Lolf (2001) précise des indicateurs socio-économiques (la solidarité), concernant le citoyen (rendre compte au contribuable), et des indicateurs d'efficience (la bonne utilisation des moyens)

Aucune instance nationale d'évaluation n'existe en France, si ce n'est le Secrétariat d'Etat en charge de la prospective et de l'évaluation des politiques publiques (2007). La Cour des Comptes conserve son mode de fonctionnement d'auto-commandite et ne s'inscrit pas dans le registre de la proposition constructive.

---

<sup>1</sup> En 1979, au moment de l'accident de la centrale nucléaire de Three Mile Island, aux Etats-Unis, j'ai évoqué un "*accident originel*" - de ceux que nous fabriquons nous-mêmes. Je disais que nos prouesses techniques sont grosses de promesses catastrophiques. Auparavant, les accidents étaient locaux. Avec Tchernobyl, nous sommes passés à des accidents globaux, aux conséquences inscrites dans la durée. Le krach actuel représente l'accident intégral par excellence. Ses effets se diffusent loin, et il intègre la représentation des autres accidents. Paul Virilio urbaniste, philosophe interview Le Monde 29.02.2009

<sup>2</sup>Thèmes évalués : [information technology](#), [hydrogen technologies](#), [nuclear technology](#), [molecular nanotechnology](#), [pharmacology](#), [organ transplants](#), [gene technology](#), [artificial intelligence](#), [health technology assessment](#) ;

Par ailleurs l'évaluation a dû souffrir d'avoir été dirigé initialement dans le domaine social, domaine complexe qui fait intervenir les institutions publiques, la famille, tout un ensemble de normes sociales...et de ne restituer que des conclusions très nuancées et peu opérationnelles (cela aurait été différent si on avait évalué une politique de subvention précise).

L'évaluation reste un instrument de pilotage de l'action dans un contexte imprévisible et incertain, un instrument politique de construction raisonnée de l'espace public, de légitimation rationnel de l'autorité et comme instrument des démocraties modernes (Ludovic MEASSON, 2007)<sup>3</sup>.

C'est en 1999 qu'un groupe de citoyens et de chercheurs ont constitué un espace d'échanges d'expériences : la Société Française d'Evaluation qui tient des colloques annuels : le premier eu lieu à Marseille en juin 1999, le dernier s'ouvrait à l'Europe (Strasbourg 2008).

**1.2.** Partant de quelques **phénomènes sociétaux** (voir HEURGON E, LANDRIEU J, 2003)<sup>4</sup> retenons certains changements sociaux intervenus dans la société au cours de la dernière décennie, accélérant la demande d'évaluation :

- l'individualisme triomphant
- le caractère collectif des projets territoriaux
- la disparition des grands récits politiques et religieux
- la généralisation de la réactivité (le primat de l'urgence)
- l'affaiblissement des structures macro-sociales
- l'arrivée de la société du risque
- le passage d'une gestion d'organisation à une gestion de projets.

Une esquisse de réponses à ces phénomènes est indiquée dans le tableau ci-dessous, indiquant des évolutions possibles vers la société de création.

PHENOMENES SOCIETAUX	CHANGEMENTS SOCIAUX
1. L'individualisme triomphant : L'expérience individuelle devient le cadre de l'expérience collective ; des engagements collectifs sont vécus comme des aventures individuelles	1.. Les individus créateurs font des choix liés à leurs préférences et stratégies, et modèlent la société.
2. À l'opposé , les projets territoriaux ont de plus en plus souvent un caractère collectif : la création est portée par l'environnement local, le milieu, réorganisé, favorisant la Proximité.	2. Les individus subissent inconsciemment le jeu social fait de contraintes qui les dépassent : l'individu est créateur en société (selon une inspiration qui sera pour ou contre).
3. Les grands récits politiques et/ou religieux disparaissent, entraînant une incertitude sur les valeurs.	3. Les valeurs sont désormais choisies et garanties par la seule adhésion des individus, et le développement de petits récits créatifs qui donnent du sens.
4. La réactivité se généralise : marchés financiers en temps réel à l'échelle planétaire, just in time ; demande d'expertise pour contrer les incertitudes face à la complexité.	4. L'individu réagit aux informations, analyse les situations au regard de ses attentes (valeurs, affect, intérêts). Parfois il n'est guidé que par l'immédiateté.

<sup>3</sup> Délégué général de la Société Française d'évaluation

<sup>4</sup> HEURGON e., LANDRIEU J., 2003, « Des « nous » et des « Je » qui inventent la Cité. Collection Société et territoire, Série prospective du présent, Editions de l'Aube.

6. La société du risque accélère les craintes : nucléaire, sida, vache folle, précarité, guerres multiples, engendrent une demande de sécurité. Le principe de précaution.	6. La peur devient une catégorie culturelle centrale : le besoin de sortir quelque chose de nouveau (la Nature, l'Humanitaire, le suicide altruiste, lié au terrorisme) apparaît.
7. Le passage d'une gestion d'organisation à une gestion de projet : de l'avoir à l'être.	7. Le groupe social (société civile) est catalyseur des potentialités locales, à travers des contrats (partenariat)
5. L'affaiblissement des structures macro-sociales au profit de structures micro-sociales	5. La société est ouverte : l'individu est autonome, faiblement relié à un contexte social général. La création est un mouvement, le temps de la création est non maîtrisable, il est intérieur.

## 2. Qu'entend-on par Evaluation ?

L'évaluation est un outil de conduite raisonnée de l'action publique, elle n'est ni un instrument de contrôle, ni un instrument de critique systématique. Elle doit permettre la compréhension d'ensemble de la politique étudiée, l'appréciation globale de ses effets et du degré d'atteinte de ses objectifs et, la pertinence et l'efficacité des ressources mobilisées pour sa mise en œuvre.

Les pratiques d'évaluation en France s'inscrivent sur trois registres non dissociables :

- Celui de la connaissance et de la mesure pour faire émerger la valeur des actions, programmes et politiques menés ;
- Celui du jugement, interrogation du sens pour rendre lisible les actions de politiques publiques ;
- Celui de l'action ou de l'aide à la décision pour répondre à la nécessité d'une action éclairée et utile.

Évaluer ce n'est pas seulement construire des indicateurs, c'est aussi commenter, discuter, mettre en perspective ces indicateurs dans des documents commentés.

Ainsi il est utile de s'attacher (Jean-Michel LUCAS, 2007)<sup>5</sup> à centrer l'approche d'évaluation autour de sept critères d'évaluation précis et fondamentaux :

- L'évaluation doit être un processus politique avant d'être un acte technique ; elle doit :
- Relever d'une intervention externe, ne serait-ce que pour ouvrir le débat entre « évalué » et « évaluateur » ;
- Donner un sens général et définir des critères ad hoc en fonction de ce sens ;
- S'attacher à tenter de répondre à un questionnement précis ;
- Examiner la qualité en regard de la cohérence revendiquée par les organisateurs de l'action ;
- Apprécier la pertinence finale ;
- Toujours rechercher une co-construction de l'évaluation ;

Il insiste sur la double logique qui doit présider à la mise en place d'une bonne évaluation : l'ouverture d'un débat démocratique et la rigueur d'une méthodologie scientifique.

**3. Une sociologie de l'évaluation** ne saurait se limiter à l'exploration d'un champ autonome de la pratique sociale (la famille, le travail...) mais plutôt à une **approche transversale des**

<sup>5</sup> Ex Drac Aquitaine, Maître de conférences à Rennes 2

**rapports sociaux et des pratiques du champ social** et du champ médico-social (Philippe Perrenoud, 1989)<sup>6</sup>.

En effet, l'action (prestations, services, soutien ...) en milieu social est prise par des influences d'acteurs et d'organisations divers que l'on peut regrouper en divers sous-systèmes :

- **Les acteurs** (les « bénéficiaires » en aspiration à devenir sujets) soit appréhendés individuellement (exclusion, insertion, pauvreté, ...), soit à travers des groupes d'intérêts collectifs (femmes relais, mouvement des lycées,... l'individu se sent appartenir à un milieu) expriment leurs demandes à travers leurs expériences vécues (emploi, chômage, formation, logement, ...), bases d'un avenir possible.
- **Les organisations sociales et/ou** médico-sociales, **les dispositifs** socio-éducatifs (centres sociaux, ...) chargés de mettre en œuvre des actions au bénéfice des publics (acteurs ci-dessus), représentent "l'offre" qui parfois a tendance à précéder la demande du sujet.
- **Les politiques publiques** développent des stratégies de solidarité adaptées aux évolutions sociétales (parfois les précédant, souvent les suivant avec retard...)...Les mesures, procédures ne risquent-elles pas d'instrumentaliser les hommes et les femmes "ciblés", "repérés" et de réduire le sujet à l'objet de l'expertise au détriment de son expérience vécue ?
- **Le corps des professionnels** du travail social qui s'est accru de métiers de l'aide (280 000) au détriment des métiers plus professionnalisés (Bac+3 : 112 400 personnes) dans le secteur socio-éducatif (qui, à l'origine, était centré sur la famille et puis s'est développé à travers des approches éducatives puis des approches socioculturelles). D'autres corps sont apparus dans des champs annexes (médico-social, protection de l'enfance,... plus de 500 000 salariés) initiés par de nombreux BENEVOLES (12 millions en France qui font travailler 800 000 salariés - avec des recoupements concernant les chiffres ci-dessus).
- **Les territoires** de projets (aire géographique naturelle de solidarité), les territoires d'action (proximité, zone de voisinage, ...), la communauté locale qui anime le territoire en pleine restructuration, territoires d'accueil d'activités, territoires d'émergence d'activités : bassin de vie, bassin d'emploi, lieux d'appartenance, d'identité.
- **Des espaces de projet** qui se forment à l'interstice des mondes établis, qui permettent la distanciation, la différenciation au risque de mettre en péril le lien (institutionnalisé) et autorisent la construction d'une marge de liberté, engageant l'émergence d'une démocratie locale, sur des espaces publics dans lesquels les individus, les communautés agissent et interagissent pour co-construire ensemble leur devenir, inventant simultanément leur CITOYENNETÉ.

**4. Une sociologie de l'évaluation** ne saurait se limiter à une logique de type linéaire (production/client) mais dans une **logique de type triangulaire** dans laquelle l'institution, les personnels, et les usagers interagissent (Pierre Savignat 2005)).

- Les **institutions** agissent dans le cadre de missions confiées de l'extérieur mais ayant elles-mêmes leurs propres valeurs, organisation, fonctionnement (le projet associatif) ;

- Les **personnels** oeuvrent à travers différentes qualifications, cultures, interactions avec les bénéficiaires (le projet pédagogique) ;

- L'essor du droit des **usagers** va dans le sens d'une participation (délicate souvent) de l'utilisateur aux décisions le concernant (histoire singulière, protocole de prise en charge).

Du reste l'observation du fonctionnement des associations à caractère social et/ou sanitaires et sociales (LEMAIGNAN, 2004) permet de comprendre comment chaque association analyse les changements issus des :

- Acteurs internes : bénévoles – administrateurs – dirigeants – salariés – usagers ...

---

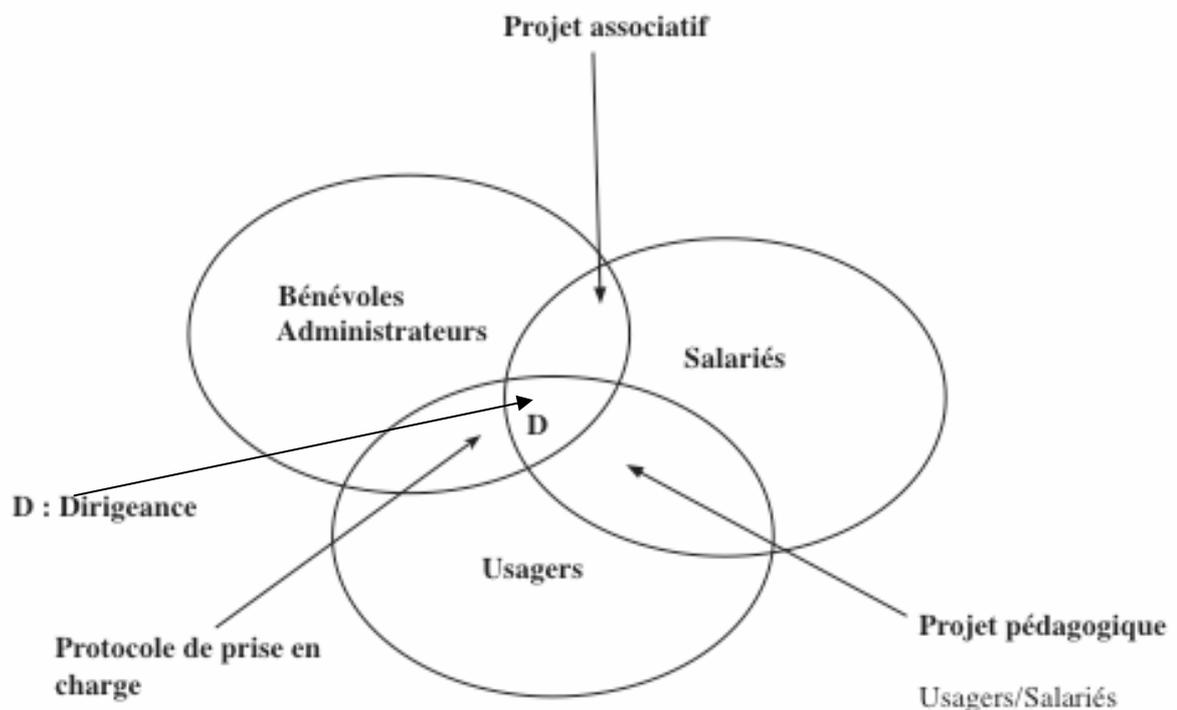
<sup>6</sup> Enseignant-chercheur en psychologie et sciences de l'éducation, université de Genève

- Acteurs externes : organismes de contrôle – partenaires – institutions judiciaires – nouvelles organisations territoriales

puis face à chaque acteur, l'association tente de définir un type de régulation adaptée.

Aujourd'hui, l'Association devient un nœud de contrats, coordonnés par une dirigeance qui tente d'obtenir un consensus par toutes les parties prenantes à travers (schéma ci-après) :

- Un projet associatif : bénévoles – administrateurs – dirigeants – salariés
- Un projet pédagogique : usagers – salariés
- Un protocole de prise en charge : administrateurs – dirigeants - usagers



Quelques grands changements sont repérables au cours de cette dernière décennie, concernant les :

- **Acteurs internes** : « les parties prenantes de la gouvernance »

La commande publique évolue au regard des bénéficiaires/usagers/justiciables qui passent d'une relation dominant-dominé à une relation « au même » (que les éducateurs/salariés) :

- 20 % des bénéficiaires sont issus des classes moyennes, et exigent une qualité professionnelle de prestations
- 30 % des usagers bénéficiaires font appel à un avocat pour enfants : la « toute » puissance du travail social est contrecarrée. Est-ce là le passage d'une politique de l'offre à celle de la demande ?

Les conduites professionnelles (culture orale de l'arrangement) supposent de la part des salariés de nouveaux engagements (compétences, garantie de la situation de l'utilisateur, culture écrite de la négociation).

Les types d'implication des **salariés** se multiplient selon des degrés de militance hétérogènes :

- De ceux qui à travers les 35 heures privilégient la vie privée ;
- de ceux qui font des courts séjours (2 ans) et pratiquent le zapping associatif, soit « l'intermittence du social » en choisissant l'intérim, d'autres subissant le CDD ;

- De ceux qui agissent avec professionnalisme (projet pédagogique avec l'utilisateur) sans toujours laisser la place aux bénévoles ;
- De ceux plus militants, qui mettent en œuvre les valeurs du projet associatif, garants de la situation de l'utilisateur.

De la place des **bénévoles** : certains sont des associés (administrateurs, bénévoles accompagnant des bénéficiaires), d'autres des adhérents qui manifestent leur militance, soit parce que « directement concernés » (enfants pris en charge), soit indirectement (vocation, professionnels oeuvrant dans des domaines connexes...).

Leurs liens à l'association sont souvent « fragiles », sauf lorsqu'on peut les convoquer :

- Autour d'un nouveau projet (création d'un centre d'éducation fermé) ;
- Autour de l'animation de commissions de réflexion rendant compte au Conseil d'Administration de leurs travaux ;
- Autour du renouveau du projet politique, attendu par certains salariés.

De ces différents changements, on retiendra la place du **Directeur Général**, sollicité pour animer le « dialogue social » au sein même de la vie associative, pour réguler les activités individuelles et collectives, pour faire respecter l'éthique (avant les conventions collectives apportaient des réponses). Bien sûr, à la charnière du dedans et du dehors, il est en première ligne lors des négociations technico-administratives.

La question du « cadre associatif » est posée face à ces évolutions : l'association est-elle un bon outil ? eu égard à la taille de certaines associations (effectifs, bénéficiaires, investissements), ce cadre juridique est-il adapté ? Comment donner vie à l'Association autour des acteurs internes eux-mêmes sollicitaient par des pressions externes ? Comment réguler ces mouvements « browniens » : des usagers « autonomes » ou plus exigeants, des professionnels qui zappent les emplois, des bénévoles moins nombreux, des administrateurs assoupis sur leur Directeur Général ... bref, les fondateurs disparaissant, les Directeurs Généraux vieillissent, où est la relève ... ? Certainement pas dans l'instrumentalisation croissante provoquée par les acteurs externes.

Enfin,

- **Les acteurs externes**, autres parties prenantes :
  - La multiplication des lieux d'expression, d'expertise (Sénat, Justice ...)...
  - Les recompositions territoriales : territoires de référence (les lieux), territoires d'intervention (bassin de vie) ...
  - La présence majeure des médias dans le champ social : les personnes âgées et la canicule, les SDF et le froid, les sans abris et le logement ...
  - La complexité – complication des « textes » ...
  - Le nouveau management du social à travers les appels à projets (Conseil Général).

Toutes ces transformations ont provoqué le regroupement des associations venant répondre à la demande sociale de façon complémentaire et non concurrente. C'est le propre de l'économie sociale et solidaire d'œuvrer en coopération, en particulier sur un même territoire afin d'apporter des réponses adaptées à la demande sociale de proximité.

Il est distingué deux catégories dans les acteurs externes :

- Les commanditaires : tribunal pour enfants, conseil général et administrations de contrôle (DRASS – DASS) chez qui on note un renforcement de « bureaucratisation », d'instrumentalisation des publics, peut-être en réaction à la complexité des situations, ce qui n'arrange en rien la gestion de celles-ci (ordonnances à respecter, stigmatisation de certaines populations, ...).

- Les partenaires anciens (éducation nationale, divers organismes d'action sociale ...) et nouveaux (communautés de communes, pays, agglomérations, ...) avec lesquels à travers des commissions, comités de pilotage, les associations sont engagées dans une vie citoyenne active. Enfin, les organisations professionnelles d'employeurs ou de salariés dont la place au sein de la gouvernance est encore à redéfinir.

**5. Une sociologie de l'évaluation, dans le domaine social, porte sur le processus de développement et non sur seulement une situation à un instant donné.** Dans ce domaine, on porte l'effort sur la transformation des attitudes individuelles et collectives ; celles-ci prennent en compte les apprentissages cognitifs (le Penser), les apprentissages comportementaux (le Croire, l'envie, l'émotion), les apprentissages collectifs (l'Agir)<sup>7</sup>. Le tableau ci-après résume l'essentiel de la démarche d'**ingénierie des pratiques collectives**,

- À travers quatre approches : les processus qui s'enchaînent, le pilotage, le projet territorial proprement dit, la pertinence des outils et méthodes utilisés;
- Selon les quatre étapes de construction collective du projet associatif;

Processus	Pilotage	Projet social et sociétal (les fonctions)	Pertinence (Les méthodes-outils)
1. <b>Mobiliser les compétences</b> , faire se rencontrer les univers de Savoir ; Mobiliser l'information et les financements ;	Groupe d'Experts scientifiques et de terrains : des savoirs, des contenus ;	Partager l'expertise ; Définir les attentes en matière d'évaluation ; Clarifier les représentations ;	Définir et comprendre les enjeux (le Possible : la <b>pertinence</b> ) ; Repérer les valeurs sous-jacentes ;
2. <b>Oser créer un mouvement</b> pour changer (le mouvement peut être une rupture) ; Développer une émotion, un questionnement ;	Groupe local : donner envie, Élaborer le projet ;	Apprivoiser l'expertise ( <b>apprentissage cognitif</b> ) ; Effectuer un diagnostic partagé ( <b>apprentissage comportemental</b> ), Élaborer Un projet partagé ( <b>apprentissage collectif</b> )	Analyser les bonnes pratiques ( <b>l'efficience</b> ) ; S'approprier les méthodes et outils de projet ; Analyser les incertitudes ;
3. <b>Articuler et enchaîner décision-action</b> ; Concrétiser ;	Groupe local élargi : construire le projet	Implications des acteurs et des institutions ( <b>apprentissage organisationnel</b> ) Développer les capacités à organiser l'action ;	Préciser les Actions (le souhaitable, <b>l'efficacité</b> ) ;
4. <b>Transformer le</b>	Mobilisation	Mutualiser, Capitaliser	Mettre en place

<sup>7</sup> Lire « Créer son futur dans son territoire » chapitre 3 : « la trilogie de l'existence » C.Lemaignan, Atlantique Poitiers, 2007.

<b>mouvement sur le long terme ;</b> Réaliser .	citoyenne : Médier le projet (intermédiaire).	les avancées du processus. Industrialisation.	un dispositif organisationnel pérenne (le réalisable, la <b>cohésion</b> ).
--	---	---	--

Ces quatre étapes pour construire un projet associatif, social et sociétal (services, pédagogie, citoyenneté...), facilitent les apprentissages. Alors, l'évaluation prend un sens spécifique dans ce domaine :

- les valeurs de **l'échange**, de la démocratie, la co-construction de la concertation, du compromis entre éducateurs, entre ceux-ci et les publics (bénéficiaires) et entre les éducateurs et leurs mandants ;
- les valeurs de **l'innovation** (l'expérimentation) ; l'envie de créer est-elle évaluable ?
- les valeurs liées aux **apprentissages décrits ci-dessus** des citoyens, des publics, de leur accès à l'autonomie, à l'action collective. ;
- les valeurs de la **cohérence**, c'est le registre de l'évaluation ; à quelles questions faut-il répondre ? Quelle est l'atteinte des objectifs, l'efficacité des effets propres, l'efficacité des moyens mobilisés, l'effectivité sur la société ...
- les valeurs de la **pertinence**, c'est le Référentiel de l'évaluation : les types d'équipement, les natures des projets sociaux, les catégories de services..

**6. Une sociologie de l'évaluation est de construire et négocier des représentations**, sous tendues par des normes qui sont des règles de conduite et des normes d'excellence (Philippe Perrenoud, 1989).

L'évaluation porte alors :

- sur le degré de conformité (volonté, sérieux, vertu) des acteurs assujettis à telle règle de conduite ou
- sur le degré d'accomplissement, de perfection (talent,don,...) d'une pratique, et selon le degré de maîtrise de celle-ci ;

La sociologie de l'évaluation insistera sur l'arbitraire : celle des normes retenues (voir ci-dessus), celle des procédures d'évaluation (notation, jury, possibilités de recours), celle de la mise en pratiques des procédures sur le terrain, celle enfin des suites données à l'évaluation. Le pouvoir d'évaluer n'est pas sans partage, il donne des responsabilités et expose à des conflits.

« La représentation est le produit et le processus d'une activité de construction mentale du réel par un appareil psychique humain. Cette construction du réel s'effectue à partir d'informations que le sujet reçoit de ses sens, à partir de celles qu'il a recueillies au cours de son histoire et qui demeurent dans sa mémoire et de celles qui lui viennent des relations qu'il entretient avec autrui, individus ou groupes ». (R.KÆS).

Ces informations sont organisées en catégories dans un système cognitif global, cohérent à des degrés variables, qui permet à l'homme de faire du monde, ou d'un des aspects du monde, une organisation telle qu'il puisse agir sur lui, s'y adapter, ou s'en évader. Cette activité de construction mentale du réel s'effectue selon des modalités psychologiquement et socialement déterminées et interdépendantes.

Si durant les trente glorieuses une représentation collective s'imposait à tous (construire la paix, reconstruire le territoire ...), nous vivons actuellement quatre crises de la représentation (Lemaignan 2006):

6.1.- L'obsolescence des modèles fonctionnels qui permettaient de se conformer à des normes connues de tous. Il en est des quatre modèles idéaux politiques qui sont : le libéralisme, le gaullisme, le social-démocrate, l'éco-développement. Face à ces représentations du meilleur monde, l'individu tiraillé regarde ces propositions comme un mille-feuille : il est tenté de prendre un peu du libéralisme (la propriété privée est sacrée, liberté est confondue avec libéralisme...), un peu du gaullisme (un Etat fort, une idée de la grandeur de la France), un peu de social démocratie (l'Etat providence, la solidarité,..), un peu d'éco-développement (soucieux de l'état de la planète, des économies d'énergie, d'équité sociale...). Lorsqu'il ne sait pas combiner ses espoirs, l'individu se crispe sur une représentation classique.

6.2.- L'accélération des technologies dans les sciences de la vie (plus grande maîtrise des facteurs autorisant une bonne santé de plus en plus tard...), des sciences de l'ingénieur (la matière), des sciences cognitives (l'information), des sciences juridiques, sociales, économiques. Parmi les effets de ces évolutions sur nos comportements, notons l'accroissement de l'espérance de vie, le zapping dû à la sur-information, l'immédiateté (je veux tout, tout de suite), les polygones de vie dus à la mobilité. Vie privée, vie professionnelle, vie citoyenne, vie pour soi sont déconnectés d'un même espace: nous pouvons vivre ces activités dans des lieux différents.

6.3.- Les craintes (nucléaire, sida, vache folle, précarité...) engendrent une demande de sécurité, le principe de précaution). La peur devient une catégorie culturelle centrale. Advient alors le besoin de sortir quelque chose de nouveau : autour de la Nature, de l'Humanitaire, et... du suicide altruiste lié au terrorisme, seule issue pour les héros... !

6.4.- La crise du sens : « tous les sens se valent, », « le sens, ça n'existe pas »,... Or c'est le propre de l'homme d'organiser le passage de là où il est, à la construction de là où il va. Rappelons la définition de Paul Ricœur : « le sens est à l'articulation des expériences du passé et des horizons d'attentes ».

Une représentation qui donne du sens :

- trouve son socle dans une histoire, un patrimoine, un acquis un héritage qui exprime le bien commun (du territoire) ;
- enrichit l'âme de la communauté concernée, à travers les personnes qui se reconnaissent dans un même inconscient collectif ;
- ouvre des horizons par une promesse projetée dans le futur.

**7. Une sociologie de l'évaluation** enfin, dans une dynamique citoyenne du **développement durable**, est de rendre compte des questions d'inégalités, de solidarités intergénérationnelles, de la qualité de l'environnement..., avec un souci de révéler tant le capital humain (qualités et ressources personnelles) que le capital social (réseaux, normes, confiance sociale), qui facilitent la coordination et la coopération en vue d'un bénéfice mutuel .

Mais il s'agit donc, principalement, de mesurer la place de la « Réciprocité », c'est à dire de la confiance, de la coopération, de l'affrontement, dans une approche conciliant une politique de l'homme et une politique de **civilisation**.

La civilisation occidentale (Edgar Morin 2007) a provoqué le développement inter corrélé de la science, de la technique, de l'économie, du projet, du capitalisme qui ont apporté des bienfaits incontestables mais également des dangers mortels pour toute l'humanité. Voici une civilisation qui produit bien des éléments d'autodestruction et prétend défendre la planète en

même temps. Elle est en crise d'épidémie de grippe aviaire de nappes phréatiques polluées d'usage de pesticides, d'objets non-réparables, d'intoxication consumériste, de développement de l'administration... Un grand mal être psychique s'installe au cœur de ce bien être matériel.

L'absence de véritable alternative nous précipite dans l'alternance : la ruée vers les vacances, le recours aux spiritualités orientales, l'usage des remèdes temporaires qui dénotent le besoin d'un meilleur rapport avec soi-même et avec autrui. Ce qui règne désormais à l'échelle planétaire, c'est l'incertitude absolue sur le futur : il n'y a plus de futur, le présent est à rejeter, on se réfugie dans le passé... Si ce n'est l'apparition d'un monde multipolaire et créatif : l'alternative réside dans la capacité de l'humanité à engager une nouvelle renaissance, **une véritable métamorphose civilisationnelle.**

**Une politique de Civilisation** (Edgar Morin 2008) reprend l'aspiration à plus de Communauté, de fraternité et de liberté qui fût à la source du socialisme au XIXème siècle, et utilise tous les aspects positifs des Sciences, des Techniques, de l'Etat, du Capitalisme, de l'individualisme mais en encourageant un nouvel âge ré-humanisant le technique, l'administration, la vie quotidienne. Quatre impératifs :

- **Solidariser** (contre l'atomisation et la compartimentation des bonnes volontés) : créer des Maisons de solidarité au sein desquelles un « CrisisCenter » accueillerait des personnes ayant des besoins moraux urgents, développerait l'économie solidaire (mutualisation, coopération, association) , transformerait le service militaire en service civil d'assistance et de solidarité ;
- **Convivialiser**, par une politique de la qualité de vie écologique (reconnue) et conviviale (cordialité, partage, lutte contre l'anonymisation). Il s'agit d'Habiter la terre prosaïquement (tâches pratiques, utilitaires, empiriques, rationnelles) et poétiquement (participation, amour, ferveur, communion, fête, danse...). La notion de travail devrait dépérir au profit de la notion d'activités responsables et ingénieuses combinant intérêt, engagement subjectif, passion, **créativité...**
- **Ressourcer** : les incertitudes du lendemain tendent à réduire le vivre à un « au jour le jour » angoissé, le présent n'est plus nourri par le futur. Le ressourcement identitaire est la tendance mondiale généralisée de la crise de la fin du millénaire. L'identité française introduit quasi génétiquement en elle-même l'idée universelle des Droits de l'Homme. Ce ressourcement c'est la régénération des campagnes, d'une politique agricole de qualité, produire moins mais mieux.
- **Moraliser** (contre l'irresponsabilité et l'égoïsme), il ne s'agit pas de créer une nouvelle éthique mais de progresser vers un retour à l'éthique de la responsabilité, à une foi d'appartenance à la communauté de destin proprement humain, écologique, convivial, d'une pacification des âmes et des esprits (contre le décroisement de la violence) d'une diversité civilisationnelle.

Alors l'évaluation prend toute sa place car elle devient un outil au service d'une régénération de la solidarité, de la responsabilité, de la créativité, du ressourcement d'un destin humain, écologique et convivial.